



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/CEP/AC.13/2006/4
29 janvier 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT

Comité directeur de la CEE pour l'éducation
au développement durable

RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DU BUREAU

Genève, 5 décembre 2006

Document établi par le secrétariat en concertation avec le Président

Introduction

1. À sa première réunion (13 et 14 décembre 2005), le Comité directeur de la CEE pour l'éducation au développement durable a élu son Bureau, qu'il a chargé de diverses tâches. Le Bureau sert d'organe exécutif intermédiaire entre les réunions du Comité, auquel il fait rapport sur ses travaux. Il a tenu sa troisième réunion le 5 décembre 2006 et la quatrième est prévue pour le 19 février 2007 (voir le rapport de la deuxième réunion du Comité directeur, publié sous la cote ECE/CEP/AC.13/2006/3), ces deux réunions étant spécialement consacrées à la préparation de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (du 10 au 12 octobre 2007).

2. Ont participé à la troisième réunion les membres du Bureau ci-après: M. Gerald Farthing (Canada); M. Michel Ricard (France), accompagné de M^{me} Michelle Jouhaneau (France); M^{me} Nino Kizikurashvili (Géorgie); M. Andreas Karamanos (Président, Grèce), assisté de M. Michael Scoullou (Grèce); M. Paolo Soprano (Italie), accompagné de M^{me} Monica Giasanti (Italie); M^{me} Jyldyz Duishenova (Kirghizistan) et M^{me} Natasa Mujagic ainsi que M. Miroslav Tadic (à la place de M^{me} Vesna Fila) (Serbie).

3. M^{me} Victoria Elias (ECO-Forum européen), M. Günther Franz Pfaffenwimmer (projet Environmental and School Initiatives (ENSI)), M^{me} Aline Bory-Adams (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)) et M^{me} Tatyana Shakirova (Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale (CAREC)) ont participé à la réunion en qualité d'observateurs.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

4. Le Bureau a adopté son ordre du jour tel qu'il figurait dans le document informel portant la cote SC-ESD/BUREAU-3/2006/2.

II. DÉBAT SUR L'ÉDUCATION EN VUE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (CONFÉRENCE DE BELGRADE)

5. Le Bureau a étudié l'organisation du débat sur l'éducation en vue du développement durable (EDD) qui devait avoir lieu lors de la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe», en octobre 2007 à Belgrade. Il a été proposé de commencer par un exposé des principales conclusions du rapport sur les progrès de l'application de la Stratégie de la CEE pour l'EDD, suivi d'une discussion entre participants. Pour que celle-ci soit constructive, le Bureau a proposé de la diviser en deux parties: a) difficultés rencontrées et b) la voie à suivre, en mettant l'accent sur la mise en œuvre au cours des phases 2 et 3. Le secrétariat a été prié d'établir un document d'orientation pour les interventions, fondé sur la proposition initiale faite par le Bureau pour le débat sur l'EDD (ECE/CEP/AC.11/2006/7), et de l'envoyer aux délégations avant la Conférence, en les invitant à communiquer par écrit les grandes lignes de leurs interventions et à préciser si elles auraient trait au point a) ou b).

6. Le Bureau a étudié les modalités d'organisation de la table ronde informelle et prié les gouvernements intéressés ainsi que l'ECO-Forum de présenter la candidature d'animateurs (trois représentants de gouvernements et deux représentants des parties prenantes), avec un plan des exposés proposés, avant le 1^{er} février 2007. Ce plan devait indiquer: a) quel aspect du contenu relatif à l'énergie serait traité et b) comment la question serait abordée dans le cadre de l'EDD. À la suite de quoi, le Bureau, à sa réunion du 19 février 2007, examinerait les propositions et arrêterait la liste des animateurs. L'ECO-Forum européen a proposé de confier à un représentant des organisations non gouvernementales un rôle plus en vue (par exemple celui de coprésident ou de rapporteur). La Norvège a fait savoir au Bureau qu'elle souhaitait participer à la table ronde.

III. PROGRAMME D'ASSISTANCE

7. À la suite de la décision prise par le Comité directeur, le Bureau a souligné que le programme de travail prévu pour la phase II devrait comporter un programme d'assistance. Dans cette optique, il a discuté de la nature des travaux futurs du Comité directeur. Des propositions ont été faites visant à inscrire à l'ordre du jour des futures réunions des points concernant la mise en œuvre concrète de l'EDD, outre les questions d'orientation.

IV. PREMIER RAPPORT SUR LES PROGRÈS DE L'APPLICATION DE LA STRATÉGIE

8. L'assistant du Président a fait savoir au Bureau que le document intitulé «*L'environnement en Europe: quatrième évaluation*» (Rapport de Belgrade), qui devait être établi par l'Agence européenne pour l'environnement, comporterait un chapitre sur l'EDD. Il fallait veiller à ce qu'il concorde avec le rapport sur les progrès de l'application de la Stratégie. Le Bureau a demandé que celui-ci comporte un résumé analytique.

V. TRAVAUX FUTURS DU BUREAU

9. Le Bureau a décidé de tenir sa prochaine réunion le 19 février 2007 à Genève pour examiner les questions ci-après: synthèse des besoins des différents pays, établie par le secrétariat sur la base de leurs communications; mise au point du projet de déclaration ministérielle devant être présenté à la Conférence de Belgrade; avant-projet de rapport sur les progrès de l'application de la Stratégie, établi par un consultant; projet de liste d'animateurs pour la table ronde informelle qui aura lieu à la Conférence de Belgrade.

10. Dans l'intérêt de la continuité des travaux, le Bureau juge important de conserver sa composition actuelle jusqu'à la prochaine réunion du Comité directeur¹, qui se tiendra probablement en 2008.

¹ Sous réserve de la reconduction du mandat du Comité directeur à l'issue du débat sur l'EDD à la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» (Belgrade, octobre 2007).